



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT



Chère étudiante, Cher étudiant,

Vous avez témoigné votre intérêt pour effectuer un cours de français langue étrangère au sein de notre Institut et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint une présentation globale de notre Institut ainsi que des informations importantes pour le bon déroulement de votre séjour.



Présentation de notre Institut

L'institut Stralang est un établissement privé d'enseignement supérieur déclaré auprès du Rectorat de l'Académie de Strasbourg et de la préfecture du Bas-Rhin. L'institut Stralang est labellisé "Qualité FLE", membre de Campus France, du Groupement FLE et de la Fédération Internationale des Professeurs de Français.

Situé à proximité du campus universitaire strasbourgeois et des institutions internationales, l'institut propose des cours de langue et de culture françaises de tous niveaux dans un contexte universitaire, avec des enseignants diplômés en français langue étrangère (FLE). L'institut apporte une attention spécifique aux étudiants par un apprentissage encadré et progressif. Nous vous proposons également des activités culturelles, un accompagnement administratif et une aide pour trouver des formules d'hébergement convenables.

Nous avons une équipe de formateurs qualifiés, expérimentés, dynamiques et motivés qui sont à votre disposition pour vous enseigner le français.

Nos cours s'adressent à toute personne non francophone désirant s'initier ou approfondir ses connaissances de la langue française. Ils s'adressent également à tous ceux qui veulent se préparer aux TCF (Test de Connaissance du Français), TEF (Test d'Évaluation de



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 51475599900017 – www.stralang.com

Français), DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) et DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française).

Nos cours ont pour objectifs :

- De vous apprendre à communiquer en langue française de façon spontanée et vous permettre de réagir avec aisance dans les situations de la vie quotidienne et/ou professionnelle.
- De développer votre expression orale par des mises en situation.
- De vous apprendre à écrire et d'approfondir vos connaissances.
- D'approfondir vos connaissances de la société, de la culture, de la civilisation et de la littérature françaises.

Nos classes sont limitées à 13 étudiants afin de faciliter l'apprentissage et la communication. Tous les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont enseignés.

Les différents cours donnent droit à l'obtention de crédits ECTS sur la base d'un crédit ECTS pour 27h de charge de travail (27h de présentiel en cours à l'institut).

Pour un meilleur suivi de nos apprenants, des évaluations hebdomadaires et mensuelles sont organisées ; vous pourrez donc évaluer votre progression en temps réel.

L'équipe de l'institut Stralang

Notre équipe pédagogique travaille sur plusieurs registres en associant conversation, vocabulaire et grammaire pour une pratique de la langue dans la vie quotidienne ou professionnelle.

Attentifs et qualifiés, les enseignants ont pour objectif de vous faire parler dans une atmosphère conviviale et détendue.

Leur méthode vivante et communicative vous encourage à prendre la parole et à dialoguer pour progresser plus rapidement.

Vous travaillez sur des documents authentiques, écrits ou sonores, des jeux de rôles, des mises en situation de façon à appréhender des situations aussi réelles que possible.

Tous natifs de la langue française, diplômés de l'enseignement supérieur et spécialisés dans l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE), nos professeurs vous garantissent un enseignement interactif agréable à suivre ainsi que des résultats rapides.

L'organigramme

M. Ayhan TOK Directeur Responsable marketing, qualité et gestion

E-mail: ayhantok@stralang.com

Mme Meryem CETIN Directrice adjointe Responsable pédagogique Enseignante FLE

E-mail : meryem.cetin@stralang.com

M. Kubilay TOK Assistant de direction Chargé de l'accueil et des inscriptions Responsable groupe

E-mail: contact@stralang.com



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com

L'équipe pédagogique

Mme Bojana JOVANOVIC Enseignante FLE, Responsable conversation
Mme Annie DEMBELE Enseignante FLE, Responsable tutorat
Mme Valérie PHAN Enseignante, FLE Responsable activités culturelles
Mme Sara AL-AHMAD Enseignante FLE
Mme Diane ROUIRE Enseignante FLE

Calendrier des cours

L'établissement se base sur le calendrier académique (de septembre à juin) qui se décline en sessions mensuelles, trimestrielles, semestrielles et/ou annuelles. Il existe aussi des cours d'été organisés en sessions de 2, 4, 6 ou 8 semaines (juillet et août).

Situation géographique

Nous avons deux locaux situés à 500 mètres de distances :

Le bâtiment principal est situé au 16 rue Jean Henri Schnitzler 67000 Strasbourg juste en face du terminus Place d'Islande.





L'annexe est situé au 21, rue d'Oslo à Strasbourg à proximité du collège de l'esplanade. L'arrêt de tram de l'esplanade est situé à environ 300 mètres.





Accès à l'Institut Stralang

L'Institut STRALANG est situé à 250 m du campus universitaire, à proximité des résidences universitaires et à 10 minutes du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de la Cour européenne des Droits de l'homme. La ligne de tram F (Terminus Place d'Islande) et la ligne de bus n° 2 (Place d'Islande) desservent l'institut.

Pour accéder à l'institut :

- En voiture :

Adresse : 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG / France

Tél : +33 (0)3. 88. 31. 48. 38

- Depuis l'aéroport Entzheim :

Prenez la navette train (TER) jusqu'à la Gare de Strasbourg

- Depuis la Gare de Strasbourg

a. Prenez le bus n°2, direction Pont du Rhin puis descendez à l'arrêt Place d'Islande. L'institut Stralang se trouve à votre droite.

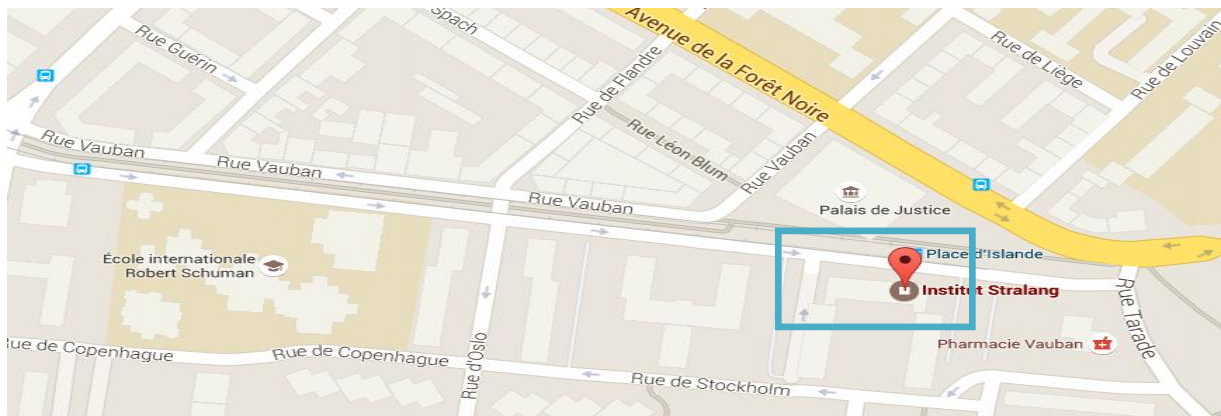
b. Pour une correspondance, prenez le tram C, direction Neuhof R. Reuss. Descendez à l'arrêt Observatoire puis prenez le tram F direction Place d'Islande. L'institut se trouve juste en face.



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com



Processus d'accueil des étudiants

Les futurs étudiants peuvent se renseigner sur l'institut ainsi que sur son fonctionnement sur le site internet de Stralang. Ils peuvent aussi prendre contact par téléphone ou par mail :

- L'administration est ouverte de 8h30 à 18h.
- Elle s'efforce de répondre aux mails le jour même.
- Les futurs étudiants sont renseignés sur les cours, le fonctionnement de l'institut, les programmes et tarifs, les possibilités de logement, la vie pratique à Strasbourg et ses commodités, les procédures d'obtention de visas, etc.
- L'ensemble de la documentation nécessaire lui est transmise ou mise à sa disposition : calendrier des sessions, grilles tarifaires, listes des logements, liste des activités culturelles.
- Si l'étudiant souhaite s'inscrire, il reçoit dans les deux jours ouvrés après le paiement des frais d'inscription une attestation de pré-inscription.

L'administration s'engage à répondre dans les meilleurs délais avec courtoisie et efficacité.

À leur arrivée à Strasbourg, les apprenants peuvent demander à être pris en charge par un membre de l'équipe administrative pour l'ensemble de leurs démarches (accueil à l'aéroport ou à la gare, logement, sécurité sociale étudiante, ouverture de compte bancaire, demande d'aide APL à la CAF, formalités OFII, etc.).

À l'institut, le futur étudiant passe un test de placement écrit et oral pour déterminer son niveau en français. En fonction du résultat au test, il intègre le groupe de son niveau. Les enseignants sont ensuite prévenus de l'arrivée du nouvel apprenant, de son niveau, ses objectifs ainsi que de la durée de son séjour.

M. Kubilay TOK (chargé de l'accueil) leur donne les dernières indications sur le déroulement de leur cours. Il leur présente les locaux (si la visite n'a pas déjà été faite) et leur donne une pochette contenant des informations complémentaires. Ce dernier leur indique ensuite leur salle et leur professeur.



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com

Avant de rejoindre leur classe, les élèves reçoivent les livres sur lesquels travaille leur professeur. Si le cours de l'étudiant a lieu à l'annexe de l'institut, il est accompagné sur les lieux par le responsable de l'accueil.

Les apprenants sont ensuite reçus par l'enseignant qui leur explique les modalités et le règlement intérieur. Il les informe également de l'existence et du fonctionnement des cours de tutorat et répond à leurs éventuelles questions. À partir de là, l'étudiant fait partie intégrante de l'institut.

La direction est toujours disponible pour toutes questions ou demandes d'informations pour tous les étudiants de l'institut.

Les services de l'institut Stralang

L'accueil

- Renseignements généraux (inscription, paiement, hébergement, restauration, réclamation, aide administrative pour ouverture de compte, dossier OFII).
- Remise d'attestations

Contacts : +33 (0)3.88.31.48.38 /

Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Responsable pédagogique

La responsable pédagogique, Mme Meryem Cetin est à votre disposition pour toutes questions relatives aux cours ou aux examens.

Contacts :

- meryem.cetin@stralang.com : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Les professeurs sont disponibles pour répondre à toutes questions relatives aux cours, à leur contenu ou à l'apprentissage de la langue.

Espace détente

À l'étage, un espace de détente est prévu : des livres et des jeux de société sont mis à votre disposition.

Des distributeurs sont aussi disponibles à l'accueil du siège et à l'annexe.

Salle d'études

La salle d'études « Albert Camus » vous permet de consulter de la documentation, des livres, d'emprunter des ouvrages et/ou des Dvd. Elle vous offre également un espace de lecture et un accès internet. Cette salle est située à l'annexe, au rez-de-chaussée.



Horaires : du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Accès internet

En tant qu'étudiant à Stralang, vous avez un libre accès à internet. Cependant, il reste primordial de respecter les règles d'usage (affichées sur le tableau à l'entrée du siège et de l'annexe).

Wifi codes/ WiFi code au siège:

- Réseau (Identifiants) : Freebox_Tok
- Password (Mot de passe) : abac762009

Wifi codes/ WiFi code au siège:

- Réseau (Identifiants) : Stralang
- Password (Mot de passe) : stralang2014

Partenaires pour la restauration

Nous vous proposons quelques adresses utiles pour vous restaurer à proximité de l'institut Stralang.

1-Restaurant Universitaire CROUS

Self, Cafétéria-brasserie, Pôle pizzas-pâtes, 32 boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg

*Tarifs réduits pour les étudiants (sur présentation de la carte étudiante)

2-DANA, Boulangerie, Pâtisserie, 75 Avenue de la Forêt Noire, 67000 Strasbourg

3-Domino's Pizza (Pizza : livraison ou à emporter), 13 boulevard de la Marne, 67000 Strasbourg

4-Irish Pub, 13 rue Vauban, 67000 Strasbourg

5-La petite gourmandise, Restauration rapide, 11 rue Vauban, 67000 Strasbourg

6-Los Tacos, Spécialités tacos, 22 boulevard de l'esplanade, 67000 Strasbourg

7-McDonalds Esplanade, Fast-food, 16 rue de Rome, 67000 Strasbourg

8-Subway, 18 Rond-Point de l'Esplanade, 67000 Strasbourg



Liste des partenaires pour l'hébergement

1 - Nexity (Résidence étudiante)

Monsieur Christian KOTLENGA

Responsable de Secteur - Nord Est

Adresse : 25-27, rue de Londres Quartier de l'Esplanade 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 60 75 17 / Portable : 06 16 82 47 95

ckotlenga@nexity.fr ou amuckensturm@nexity.fr

2 - CROUS (Résidence universitaire)

Madame Audrey WIRRMANN

Responsable Relations Internationales

Adresse : 1 quai Maire Dietrich 67004 Strasbourg

Tél. : 03 88 21 28 38

E-mail : audrey.wirrmann@crous-strasbourg.fr

3 - Les Estudines Européennes et les Estudines Kleber (Résidence étudiante)

Madame Isabelle DA SILVA

Adresse : 29, rue déserte 67000 STRASBOURG

Tél: 03 88 22 03 79

E-mail : strasbourg.europeennes@estudines.com

4 - CIARUS (Centre d'hébergement pour les jeunes)

Mme Amélie Duroch

Adresse : 7 Rue Finkmatt, 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 15 27 86 ou 03 88 15 27 90

amelie@ciarus.com

<http://www.ciarus.com/>

5 - Hostelling International (Auberge de jeunesse des deux rives)

Mr Loïc BREUILLAUD

Directeur

Adresse : Rue des Cavaliers 67000 Strasbourg

Tél. : 06.75.21.05.49

Tél. : 03.88.45.54.28

direction.strasbourg@hifrance.org

6 - Amitel (Centre d'hébergement pour les jeunes)

Mme Anne-Laure Blanc

Chargée de développement

Adresse : 8 Rue de Soleure, 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 36 15 28

E-mail : anne-laure.blanc@amitel.eu

Web: <http://www.amitel-fjt.com>

7 - Résidence Cerises

Mr Arnaud MALUCHET

Directeur d'établissement



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com

Adresse : Cerise Strasbourg***
5 rue Job - 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 40 21 08 - Fax : 03 88 40 26 58
amaluchet@exhore.fr
Web: <http://www.cerise-hotels-resorts.com/fr/accueil.html>

8 - FEC Strasbourg
contact@fec-strasbourg.org
03 88 35 36 20
Adresse : 17 Place Saint-Etienne, 67000 Strasbourg
Web : <http://www.fec-strasbourg.org/>

9 - Résidence de la Roche (Association Parme)
Nacira ZIADNI
Responsable Secteur
Adresse : 54 rue du Ban de la Roche 67000 Strasbourg
Tél. : 06 28 61 12 58 - Fax: 01 55 26 17 79
Nacira.ZIADNI@parmeubles.fr
Web : www.residencesparme.fr

10-Liste des familles d'accueil

Pour la liste des familles d'accueil, nous vous communiquerons les coordonnées exactes (adresse, mail et numéro de téléphone).

Informations pratiques sur le déroulement de vos cours

Pendant toute la durée des cours, les horaires sont généralement de 9h à 12h et de 12h20 à 13h20 et de 14h à 17h 18h. Des petites pauses sont prévues entre chaque heure de cours dans la journée. Pendant les heures de cours, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord expresse de votre enseignant(e). Les étudiants ont la possibilité de manger sur place ; diverses installations sont mises à disposition (frigo, micro-ondes, vaisselle, kettle, boissons chaudes).

Moyens logistiques

Un accès wifi, un ordinateur et des impressions que vous pouvez effectuer sont possibles sur place. Un distributeur de boissons chaude et froide est à votre disposition. Nous disposons de suffisamment de places gratuites de stationnement rue Vauban, Jean-Henri Schnitzler, rue d'Oslo et rue de Londres. Nous possédons également un parking privé pouvant accueillir trois places simultanément. Notre établissement ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com



Ressources pédagogiques mises à votre disposition

Pour connaître la liste du matériel mis à disposition, veuillez nous contacter par mail ou téléphone afin qu'on puisse vous la transmettre. Les étudiants peuvent emprunter 3 ouvrages maximum concernées pendant 15 jours calendaires. En plus des ouvrages que les étudiants peuvent emprunter, des ordinateurs fixes et portables connectés en wifi sont accessibles aux étudiants pendant la durée de leur cours toujours avec les mêmes conditions que les ouvrages.

Ils peuvent les utiliser pendant toute la durée de leurs cours. Une réservation pour la salle au préalable est obligatoire pour des raisons d'organisation.

Concernant les impressions ou copies autorisées, nous demandons aux étudiants de respecter les règles imposées par le Centre Français d'exploitation du Droit de Copie soit 10% d'un livre ou d'une partition musicale et 30% d'un journal ou d'un périodique.



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com

Vous trouverez les informations nécessaires via le lien suivant :

<http://www.cfcopies.com/copie-pedagogique/formation-adultes/formation-professionnelle-continue-fpc>



La déclaration des œuvres copiées par les enseignants sont obligatoires

Elle permet d'identifier les œuvres reproduites afin que le CFC puisse reverser les sommes qu'il perçoit aux auteurs et aux éditeurs des publications effectivement copiées.

C'est pourquoi il est demandé à chaque enseignante de déclarer les photocopies de pages de livres, d'articles de presse ou de revues qu'il diffuse à ses stagiaires.

Il s'agit d'indiquer sur des formulaires les références bibliographiques de chaque publication copiée, en précisant le nombre de pages de copies réalisées.

Démarche pédagogique

Les méthodes pédagogiques utilisées par nos enseignants sont référencées dans les fiches programmes remises aux apprenants et peuvent être adaptées selon la constitution du groupe, en fonction du message à transmettre ou de la cible d'apprenants visés.



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523

Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur agréé par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg N° 523
 Institut STRALANG – 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg
 Tél. : 33 (0)3.88.31.38.38 / Fax : +33 (0)9.59.72.23.06 – Siret 514755999000017 – www.stralang.com



Droits et devoirs de l'étudiant(e):

L'étudiant(e) doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Chaque étudiant(e) est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et de respecter les mesures de sécurité (distanciations sociales), règles d'hygiène (en raison de la pandémie) et de civilité. L'étudiant étant acteur de ses cours, la réussite de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Règles de sécurité :

En cas d'incendie, veuillez immédiatement prévenir le personnel sur place et suivre les règles de sécurité. Nous rappelons également qu'il est interdit **de vapoter et de fumer** dans tout l'établissement. Nous attirons votre attention sur le fait de ne pas jeter vos mégots de cigarettes sur le parvis svp. Un emplacement spécifique est prévu à cet effet.

Autrement, les consignes sont clairement visibles sur les panneaux d'affichages (extincteurs, règles de sécurité, plan d'évacuation, etc.).

Règlement intérieur :

Celui-ci vous sera remis en même temps que votre convocation et est visible sur les panneaux d'affichage de l'établissement.